

Tarifs Journaliers 1/01/2025 en EHPAD - hébergement classique

pour les résidents admis à compter du 1/1/2025

Le Président du Conseil Départemental a arrêté les tarifs suivants au 1er janvier 2025.

Tarif différencié +60 ans				Tarif aide sociale			Tarif - 60 ans
Niveau de dépendance	Hébergement	Dépendance	TOTAL / JOUR	Niveau de dépendance	Hébergement	Dépendance	TOTAL / JOUR
GIR 1-2	72,04 €	27,07 €	99,11 €	GIR 1-2	68,56 €	27,07 €	95,63 €
GIR 3-4	72,04 €	15,26 €	87,30 €	GIR 3-4	68,56 €	15,26 €	83,82 €
GIR 5-6	72,04 €	6,48 €	78,52 €	GIR 5-6	68,56 €	6,48 €	75,04 €

Tarif unique
88,95 €

La dépendance est financée par le département :

- Pour les ressortissants d'Ille et Vilaine, le Conseil Départemental verse directement une dotation globale à l'établissement Saint Thomas de Villeneuve au titre de l'APA. Cette aide est attribuée pour les résidents dont la perte d'autonomie est classée dans les groupes 1 à 4.
- Pour les ressortissants d'autres départements classés en GIR 1 à 4, une demande d'APA doit être faite directement par la famille, le résident ou son représentant légal auprès du département d'origine.

Il reste à charge de chacun le « talon » dont le montant correspond au prix de dépendance du groupe GIR 5 et 6

Tarif administré +60 ans			Tarif aide sociale		
Hébergement	72,04		Hébergement	68,56	
Dépendance		6,48	Dépendance		6,48
Coût total par jour	78,52		Coût total par jour		75,04

D'autres aides financières sont possibles selon la situation personnelle : allocation logement, ...

Baguer Morvan, le 1^{er} janvier 2025,
Véronique SCHNEIDER
Directrice

